

Syndicat Mixte d'Irrigation et de mise en valeur du Forez

B.P. 181 - 42604 MONTBRISON Cedex

Téléphone : 04 77 96 10 39 - Email : contact@smif42.fr - site : www.canalduforez.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU
DU 26 MARS 2024

Etaient présents :

M. BONNEFOY Jean-Yves
Mme BROSSE Chantal
M. CHAZAL Jacques
M. FRECON Laurent
M. OGIER Yvan
M. REBOUX Georges
M. REVEILLE Yves
M. SANIAL Jean
M. VERNET Gérard

Invités Présents :

M. BERGER Rémi – DEPARTEMENT/PADD/DEEFA

Absents représentés : (voir pouvoir ci-joint)

Absents ou Excusés :

M. CHARRETIER Nicolas
M. COUCHAUD Patrice

Service du S.M.I.F. :

Mme ROSSIGNEUX Annick
M. PION Julien

Pouvoirs :

Feuille d'émargement :

Secrétaire de séance : M. REBOUX Georges

SUJETS DEBATTUS

SUJET 1 – PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 1^{ER} FEVRIER 2024

SUJET 2 – POINTS SUR LES CHANTIERS EN COURS

SUJET 3 – IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA RIGOLE DU BOST AU SUD DE LA RD8 A ST ROMAIN LE PUY

SUJET 4 – ALIMENTATION DE DEUX RETENUES COLLINAIRES A LEZIGNEUX

SUJET 5 – ETUDE SUR LA QUALITE DE L'EAU

SUJET 6 – PTGE - ECHANGES DE COURRIERS ENTRE L'ETAT ET LES PRODUCTEURS D'EAU POTABLE

SUJET 7 – ETUDE ETANGS STE-AGATHE

**SUJET N° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU
DU 1^{ER} FEVRIER 2024.**

➤ *Procès-verbal approuvé.*

SUJET N° 2 – POINTS SUR LES CHANTIERS EN COURS

➡ Présentation de l'avancement des chantiers en cours.

• **Restructuration des installations Uzore**

M. PION explique que la réalisation du chantier prend plutôt de l'avance.

L'alimentation électrique sera opérationnelle le 13 mai prochain.

➡ *Voir photos ci-dessous.*





- **Vanne des Marmites**

La vanne est posée, la motorisation devrait être opérationnelle cette semaine. Les clôtures seront posées sous un mois.

Des blocs d'encochement ont été posés pour condamner les accès afin d'éviter les vols. Il sera demandé au Maire de ST-MARCELLIN de pouvoir les laisser pour le futur.

➔ *Voir photos ci-dessous.*



- **Dégrilleur de Mornand**

Le dégrilleur de Mornand est posé, d'après M. GEROSSIER, Président de l'ASA de Mornand, trop haut et pas à la bonne place. M.PION estime que c'est surtout la question de hauteur qui est susceptible de poser un problème (SAUR n'a pas tenu compte de la forme du radier).

Une réserve sera faite à la réception.

L'alimentation électrique est prévue pour avril.

- **Travaux du chômage du Canal**

Les travaux et inspections ont tous été réalisés :

- Radier du canal en aval du PC Malleval vers Grangent : opération réussie, les fuites sont stoppées.
- Rejointoiment des joints sur le mur des Gorges de la Loire : les travaux ont été faits mais le résultat est décevant, les fuites persistent.
- Inspections d'ouvrages : Sur le pont-canal de la Mare, l'étanchéité sera à refaire (dans le cadre de la garantie). Pour tous les autres ouvrages (19 ponts, 4 siphons), M. BERGER n'a pas encore les rapports mais le Bureau d'études a signifié qu'il n'y avait rien de problématique.
- Sur Saint Romain Le Puy, deux tronçons devront être curés au chômage prochain. Cependant, ce seront des chantiers délicats (en pleine agglomération ou à proximité de la rivière de la Curraize).
- Tunage des Peyrots

➡ *Voir photos ci-dessous.*



- Revêtement Uzore : le tronçon au droit de la maison TAVEL est en mauvais état, les trous ont été bouchés mais une réparation plus importante (projection par exemple) sera à prévoir.

Par ailleurs, M. PION signale qu'EDF a turbiné en sur-débit sur le tronçon Grangent-Vanne des Miauds pendant plus de 10 jours.

SUJET N° 3 – IMPACT DE LA SUPPRESSION DE LA RIGOLE DU BOST AU SUD DE LA RD8 A SAINT-ROMAIN-LE-PUY

Deux agriculteurs sont impactés par la suppression de la rigole du Bost. Il s'agit de M. DECELLE Hervé et de la Sté QUIQUANDON. Pour continuer à alimenter ses parcelles pour l'abreuvement, M. DECELLE demande la réalisation d'une traversée de route et la prise en charge d'une longueur de tuyau. La route allant être refaite prochainement, il y a lieu de faire la traversée avant d'où l'urgence de la décision à prendre.

- Estimation du coût : 2985 € HT.

► *décision :*

- *Modalités d'aide des agriculteurs : pour M. DECELLE, la traversée de route sera prise en charge par le SMIF ainsi que la fourniture de 200 ml en diamètre 32mm.*

DELIBERATION N° B01-20240326

SUJET N° 4 – ALIMENTATION DE DEUX RETENUES COLLINAIRES A LEZIGNEUX

Mr SEIGNE et le GAEC ROUX demandent une alimentation hivernale pour remplir leurs retenues collinaires. Cela nécessite un transit par le réseau de l'ASA du Poulailier.

Voir email de M. DELHEUR du 14.03.2024 ci-après :

« Guillaume Durand viens de nous donner les 1er résultats de l'APS .

Départ station canal 50 m3/h à 10 bars .Ce qui nous pose énormément de soucis .

Tout l'hiver on aura sur 20 kms trop de pression .Avec tous les problèmes qui en découle .

Actuellement on a entre 4 et 5 bars max .

Nous demandons depuis le début une étude d'impact .pour étudier le projet finement en détail

et nous apporter des réponses précises.

Il vous faut prendre un cabinet d'étude sinon Julien serait d'accord pour faire cette étude. »

Retenue ROUX : 30 000 m3

Retenue SEIGNE : 10 000 m3 (soumises aux dates de remplissage)

En fait, il y a 3 scénarios :

- Configuration actuelle en débit et pression : l'ASA ne peut amener quelques m³ au point souhaité
- Configuration avec augmentation du débit de la pompe mais sans modification de la pression de desserte : cela conduira les 2 irrigants à surpresser beaucoup plus l'eau
- Configuration avec augmentation du débit de la pompe et de la pression de desserte : les adhérents de l'ASA actuelle ne peuvent pas prendre en charge le surcoût lié à l'augmentation de la pression de desserte. Travaux pour l'ASL environ 400 000 euros, subvention potentielle 70 à 80 %.

La REGION AURA demande une étude économique pour voir si l'irrigation est rentable. La REGION est d'accord pour que les travaux ASA soient intégrés dans le dossier ASL.

► *décision* : - M. PION fera quelques investigations pour essayer d'éclairer l'ASA et les propriétaires des retenues d'eau, la solution de desservir les deux exploitations entre le 1^{er} avril et le 31 octobre.

SUJET N° 5 – ETUDE SUR LA QUALITE DE L'EAU

Loire Forez Agglomération souhaite qu'une étude soit faite notamment sur l'évolution de certains pesticides sur le tracé du canal.

L'Agence de l'Eau serait susceptible de subventionner cette étude.

Loire Forez Agglomération souhaiterait collaborer avec le SMIF pour la rédaction du cahier des charges.

Il est rappelé que l'autofinancement de tels investissements est pris en charge par les collectivités desservies pour la consommation humaine (LFA et Feurs).

En fonction du montant de l'étude, la décision est du ressort du Président ou du Bureau du SMIF.

► *décision* :

- *Ce point sera à revoir avec Loire Forez lors de la réunion qui sera organisée prochainement.*

**SUJET N° 6 – PTGE – ECHANGES DE COURRIERS ENTRE L'ETAT ET LES
PRODUCTEURS D'EAU POTABLE**

► *décision :*

- *Une réunion sera organisée prochainement avec LFA, Feurs, CC Forez-Est, la Chambre d'Agriculture de la Loire, Le Département de la Loire et le SMIF pour clarifier les enjeux du territoire.*

SUJET N° 7 – ETUDE ETANGS STE-AGATHE

Les étangs n'arrivent pas à monter un projet commun.

► *décision :* - *M. PION fera une investigation pour apporter plus d'éléments aux deux entités.*

Fait à MONTBRISON, le 26 mars 2024

Le Président du S.M.I.F.,
Jean-Yves BONNEFOY

Le Secrétaire de séance,
Georges REBOUX



P.J. :